

IP55 - IK07
-10° C à +55° C

Présentation

L'organe intermédiaire (O.I.) permet de raccorder une boucle de détection conventionnelle à un ECS adressable Réf. 310 000. Sur cette boucle ne seront câblés que des déclencheurs manuels (D.M.) ou des détecteurs automatiques (D.A.) (types non mélangés). Ne pas oublier de câbler (ou conserver) la résistance de fin de ligne sur la boucle conventionnelle (voir en pages 3 et 4 de cette notice).

La nature des éléments raccordés (déclencheurs manuels ou détecteurs automatiques) doit être précisée lors de la configuration des points dans le menu "Paramétrage / Détection / Organe Intermédiaire" de l'ECS adressable.

Par défaut, le système considère que l'organe intermédiaire est câblée avec des D.A..

L'ensemble de ces déclencheurs manuels ou détecteurs automatiques sera représenté par l'adresse de l'organe intermédiaire.

Prendre en compte la fonction des O.I. dans le besoin des isolateurs de court circuit pour les E.C.S. adressables



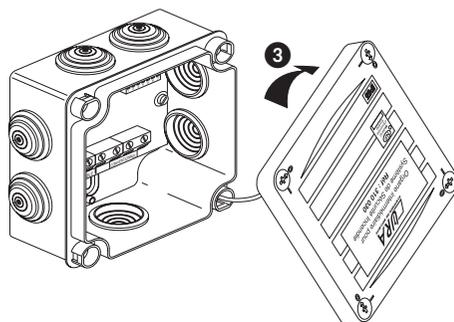
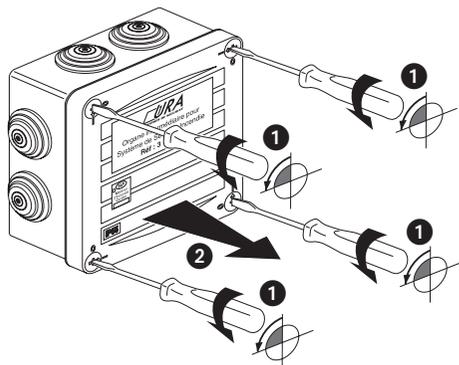
0333

EN 54-18: 2005
09

0333-CPD-075252

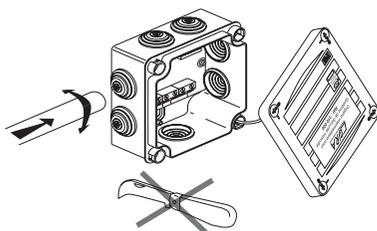
URA
41, rue Delizy
93692 Pantin Cedex

Ouverture

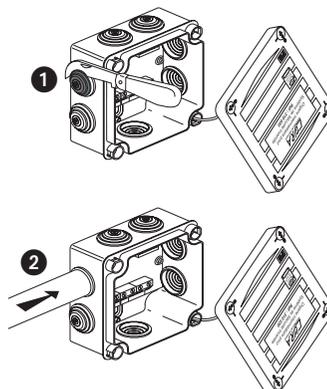


Entrées de câbles

Tube et câbles $\varnothing \leq 16$ mm

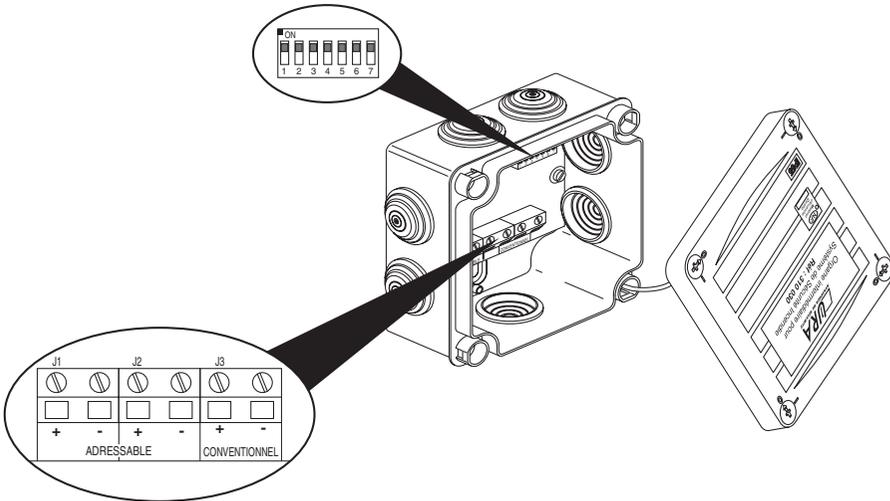


Tube et câbles $\varnothing \geq 20$ mm



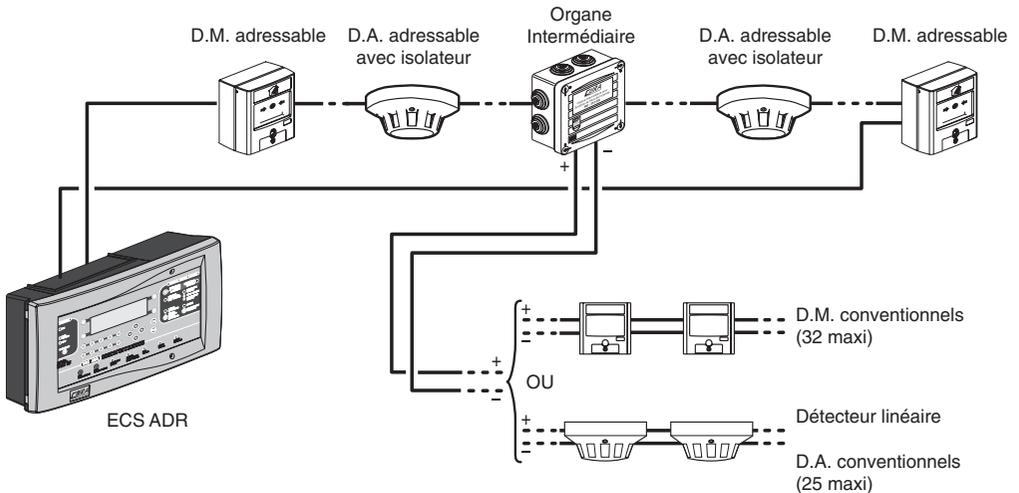
Adressage et raccordement

Adressage : - noter sur la face avant de l'organe intermédiaire l'adresse qui lui a été affectée,
 - consulter le chapitre «Programmation des adresses» de la notice de l'ECS ADR (pages 16 et 17) pour positionner les commutateurs correspondant à l'adresse choisie.



Raccordement : voir en pages 3 et 4 de cette notice.

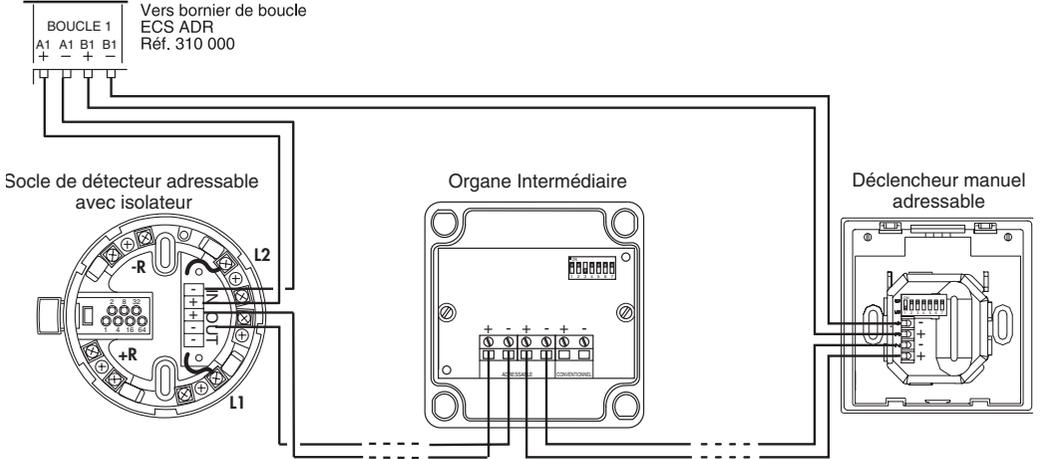
Exemple d'intégration d'un organe intermédiaire dans un système de détection



- 126 adresses maximum (D.A. adr. + D.M. adr. + O.I.) par bus de détection.
 - 128 points maximum (D.A. adr. + D.M. adr. + D.A. conv. ou D.M. conv.) par bus de détection.
- Exemple : 5 D.M. adr. + 2 D.A. adr. + 1 O.I. + 25 D.A. conv. = 32 points = 8 adresses

Câblage des borniers de la boucle "adressable"

Exemple de câblage

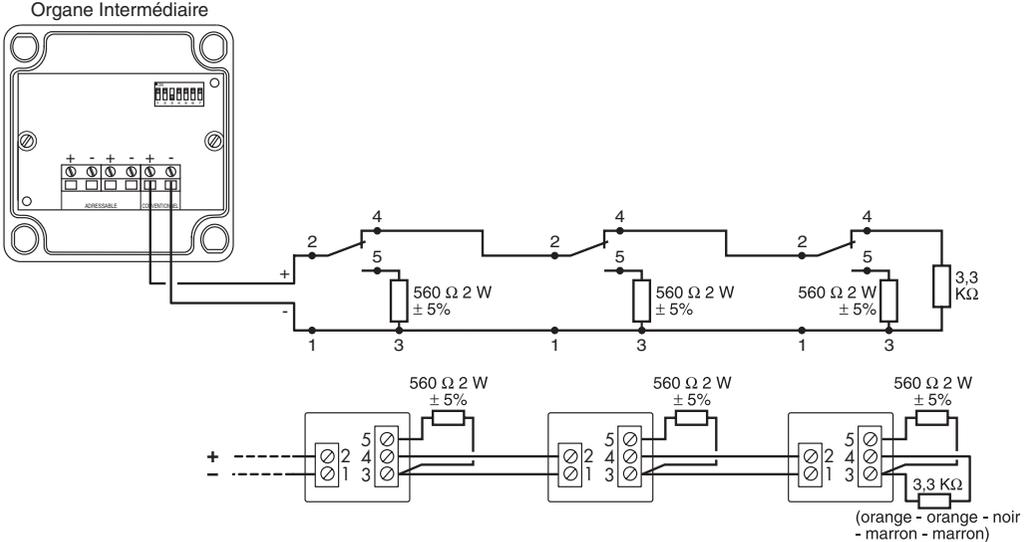


ATTENTION : Respecter les polarités indiquées (en cas d'inversion, le bus de détection sera indiqué en court-circuit).

Câblage des déclencheurs manuels conventionnels (T.B.T.S.)

Séparer d'au moins 10 cm les câbles de la boucle adressable rebouclée et de la boucle secondaire.

- Exemple de câblage des DM Réf. 957 277



- Pour le raccordement des DM Réf. 954 301, 954 304, 954 307 et 955 745 voir la page 23 de la notice de l'ECS ADR.

Raccorder tous les déclencheurs manuels sur un même câble, d'élément en élément (ne pas faire de dérivation, ni de câblage en étoile).

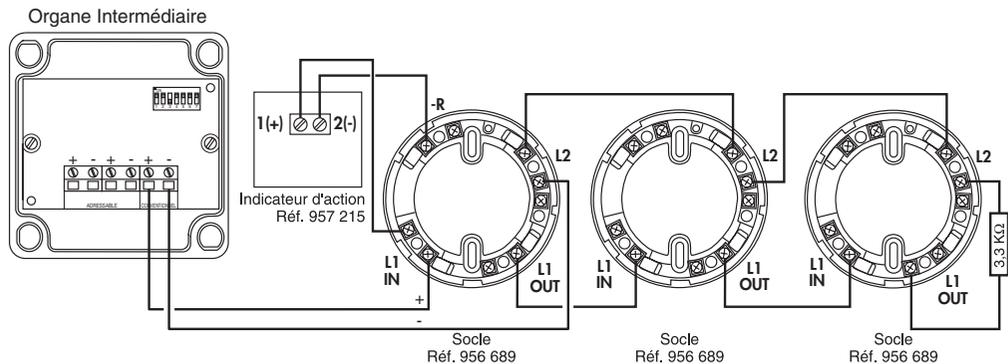
Equiper les déclencheurs manuels d'une résistance de 560 Ohms. Une résistance de 3,3 kOhms sera placée sur le dernier déclencheur de chaque boucle.

Câble : longueur maximum 1000 mètres en 9/10^{ème}, câble de catégorie C2.

Maxi : 32 déclencheurs manuels conventionnels par boucle conventionnelle.

Câblage des détecteurs automatiques conventionnels (T.B.T.S.)

Séparer d'au moins 10 cm les câbles de la boucle adressable rebouclée et de la boucle secondaire.



Connecter les détecteurs sur un même câble, d'élément en élément (ne pas faire de dérivation ou de câblage en étoile).
Placer une résistance de 3,3 kOhms sur le dernier détecteur de chaque boucle.

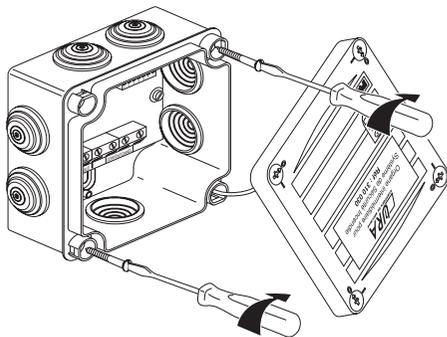
Câble : longueur maximum 500 mètres en 9/10^{ème}, câble de catégorie C2.

Maxi : 25 détecteurs automatiques conventionnels par boucle conventionnelle.

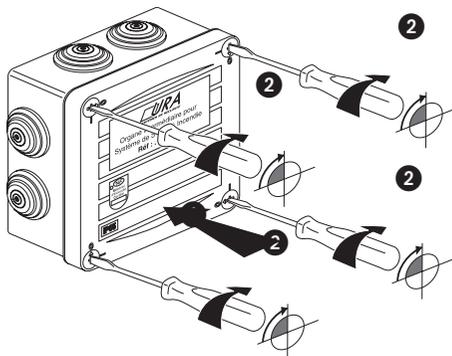
- Câblage du détecteur linéaire Réf.330 105

Voir les pages 24 et 25 de la notice de l'ECS ADR.

Fixation



Fermeture



Consigne de sécurité



Consignes de sécurité

L'installation des systèmes de détection doit être réalisée par des entreprises spécialisées et dûment qualifiées.

Une installation et une utilisation incorrectes peuvent entraîner des risques de choc électrique ou d'incendie.

Avant d'effectuer l'installation, lire la notice, tenir compte du lieu de montage spécifique au produit.

Tous les produits URA doivent exclusivement être ouverts et réparés par du personnel formé et habilité.

Toute ouverture ou réparation non autorisée annule l'intégralité des responsabilités, droits à remplacement et garanties.

Utiliser exclusivement les accessoires de la marque URA.